



INFO PRESSE

Date : 13/03/2020

De la part de service communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Mesures prises par l'Agglomération de Grand Chambéry pour assurer la continuité du service public lors de l'épidémie de coronavirus.

Suite à l'allocution du Président de la République du 12 mars 2020 et la mise en place de mesures nationales pour limiter la propagation du coronavirus, le président de Grand Chambéry a réuni ce matin les vice-présidents et les directeurs de service afin de mettre en place des mesures spécifiques et d'adapter les services de l'agglomération pour assurer la continuité des missions de services publics.

Rappel des gestes barrières

Face au coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Se laver les mains très régulièrement.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter.

Maintien des services publics essentiels et continuité du service public

L'Agglomération de Grand Chambéry met tout en œuvre pour maintenir les services essentiels à la population : la gestion des déchets ménagers, la gestion de l'eau et l'assainissement ainsi que les transports publics. Ces services sont prioritaires et font l'objet d'une mobilisation accrue pour continuer à fonctionner dans de bonnes conditions.

L'ensemble des activités de l'agglomération sont maintenues à l'exception des équipements suivants qui seront fermés à partir du lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre : piscines, patinoire.

Enfin, en tant qu'employeur, l'agglomération de Grand Chambéry met tout en œuvre pour assurer la sécurité et la prévention de ses agents.

Fermeture des équipements non prioritaires en coordination avec les directives nationales

En cohérence avec les mesures nationales visant à limiter les rassemblements, et en lien avec les décisions préfectorales, les équipements d'agglomération, la piscine aqualudique du stade Auvergne-

GRAND CHAMBERY
DIRECTION MUTUALISEE DE LA COMMUNICATION

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 87 35 - grandchambery.fr - cmag-agglo.fr - chambery.fr

 @GrandChambery |  @VilledeChambery -  @ChamberyOfficiel

Rhône-Alpes et la patinoire de Buisson Rond sont fermées à partir du lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre.

En raison de la fermeture des établissements scolaires à partir du lundi 16 mars, les services de transports scolaires sont également suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Privilégier les démarches en ligne et mesures spécifiques pour l'accueil du public

L'agglomération de Grand Chambéry invite les usagers à privilégier les démarches en ligne sur les sites simplici.grandchambery.fr et grandchambery.fr et à reporter les démarches à effectuer dans les lieux publics qui ne présentent pas d'urgence particulière.

Des dispositifs d'accueil spécifiques sont mis en place dans les services de l'agglomération accueillant du public.

Des mesures sont prises pour assurer la protection sanitaire des usagers comme des agents au sein des services publics de l'agglomération accueillant du public.

L'aménagement de chaque lieu d'accueil du public doit être conçu de telle manière qu'il évite les situations de promiscuité prolongée ; un schéma-type d'organisation des lieux publics sera diffusé.

Des préconisations ont été faites aux délégataires de service public que sont Le Phare-Savoieexpo et Keolis.

Afin de rappeler aux usagers et aux agents les mesures-barrières, dont la plus efficace est le lavage des mains à l'eau et au savon ou, à défaut, l'emploi d'une solution hydro-alcoolique, chaque lieu d'accueil devra apposer de manière visible l'affiche de Santé publique France ainsi que l'affiche sur les bons comportements à adopter.

Chaque lieu d'accueil devra prévoir un point d'eau afin de se laver les mains à proximité ou, à défaut, mettre à disposition du gel hydro-alcoolique.

Un nettoyage particulièrement attentif des lieux d'accueil du public est assuré.

Des mesures actualisées en fonction de la situation et une large information au public

Des réunions de crise ont lieu régulièrement afin d'adapter la mise en œuvre des mesures à l'évolution de la situation.

Les informations actualisées sont disponibles sur les sites internet et les réseaux sociaux des collectivités.

www.grandchambery.fr

www.chambery.fr

Twitter : [@GrandChambery](https://twitter.com/GrandChambery) | [@VilledeChambery](https://twitter.com/VilledeChambery)

Facebook : [@ChamberyOfficiel](https://www.facebook.com/ChamberyOfficiel)

Instagram : [@ChamberyOfficiel](https://www.instagram.com/ChamberyOfficiel)

Youtube : [@ChamberyOfficiel](https://www.youtube.com/ChamberyOfficiel)